



Crolles, le 10 SEP. 2025

**A Mesdames les conseillères
Et Messieurs les conseillers.**

Nos réf. : JUR/2025-77

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 18 septembre 2025
à 19 heures 00 – Salle du Conseil – en Mairie**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe LORIMIER
Maire de Crolles



ORDRE DU JOUR :

1/ INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL :

- **Information relative à une demande de protection fonctionnelle formulée par M. Philippe LORIMIER, Maire de Crolles**

2/ NOMBRE TOTAL DE PROJETS DE DELIBERATION : 21

1. AFFAIRES TECHNIQUES - URBANISME – ENVIRONNEMENT

- 1.1. DECLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – 131 RUE DE LA TUILERIE
- 1.2. ACQUISITION ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE AR N°10 PARTIELLE – IMPASSE DU BOIS CORNU
- 1.3. ACQUISITION ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE AR N°576 – RUE LIONEL TERRAY
- 1.4. ECHANGE FONCIER SANS SOULTE – PROJET IMMOBILIER RUE FRANCOIS MITTERRAND
- 1.5. LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE TRANSFERT D'OFFICE DE VOIRIES PRIVEES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

2. AFFAIRES FINANCIERES

- 2.1. DEMANDE D'ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS « ACQUISITION DE FONCIER FORESTIER »
- 2.2. GARANTIE D'EMPRUNT EN FAVEUR DE SOCIETE D'HABITATIONS DES ALPES SA HLM POUR L'ACQUISITION EN VEFA DE 23 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX DONT 6 INCLUSIFS - AUTISME, DE TYPE PLAI, PLAI FONCIER, PLUS, ET PLUS FONCIER. PROGRAMME « LE GALISEA » SITUE 228 RUE DES SOURCES

3. AFFAIRES JURIDIQUES

- 3.1. APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTEES A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « EAUX DE GRENOBLE ALPES » (CI-APRES DESIGNEE « SPL EDGA ») ET ACCORD DONNE AU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE CROLLES AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SPL EDGA POUR APPROUVER LADITE MODIFICATION
- 3.2. TRANSFERT DE COMPETENCE DU DOMAINE NORDIQUE DU BARIOZ A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE LE GRESIVAUDAN
- 3.3. TRANSFERT DE COMPETENCE DU FUNICULAIRE DE SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN
- 3.4. CONVENTION GDC DEPARTEMENT 38 / CROLLES

4. AFFAIRES SOCIALES

- 4.1. SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (ADEF)
- 4.2. SUBVENTION 2025 A L'ASSOCIATION ISSUE DE SECOURS – RIALTO SOS FEMMES 38

6. AFFAIRES SPORTIVES ET VIE ASSOCIATIVE

- 6.1. CONVENTIONS ANNUELLES DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS
- 6.2. CONVENTIONS ANNUELLES DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
- 6.3. AVENANTS AUX CONVENTIONS TRIENNALES DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

8. AFFAIRES CULTURELLES

- 8.1. CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNALE AVEC DES ASSOCIATIONS CULTURELLES (ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS)
- 8.2. CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNALE AVEC DES ASSOCIATIONS CULTURELLES (MUSICA CROLLES ET RADIO GRESIVAUDAN)
- 8.3. CONVENTIONS DANS LE CADRE DU FESTIVAL « ECHOS ! TOUS AU SPECTACLE VIVANT. TOURNEE EN GRESIVAUDAN » - SAISON 2025-2026

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1. TABLEAU DES POSTES CREATION DE POSTES
- 9.2. PRISE EN CHARGE PARTIELLE POUR TOUS LES AGENTS DE LA COMMUNE DU PRIX DE LEUR ABONNEMENT TRANSPORT